

EUGENE
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 place Saint Eugène, 13007 MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 01 juin 2026

L'an Deux Mille Vingt-six,
Le 1^{er} juin 2026,
A 10 heures,

La société AZUR EVASION INVEST, associée de la SARL EUGENE, représentée aux présentes par son représentant habilité,

La société BOULOU INVEST, associée de la SARL EUGENE, représentée aux présentes par son représentant habilité,

Monsieur RISS Jean-Christophe,

Monsieur GUILLON Bertrand,

Monsieur PIETTE Sébastien,

Monsieur DEHARO Pierre,

Monsieur FRANCOIS Colas,

Monsieur COMET Alban,

Monsieur MICHEL Laurent,

Monsieur PASCAL Sébastien,

ci-après ensemble les « Associés » ou individuellement un « Associé ».

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société EUGENE, pour prendre au vote lors de l'assemblée générale afin de désigner le gérant de ladite société.

L'ordre du jour :

- Nomination du co-gérant de la société.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés nomment Monsieur Bruno DUVAL de LAGUIERCE né 28 mars 1986 à Marseille demeurant 3 rue Lacedemone, 13006 Marseille, co-gérant de la SARL EUGENE pour une durée indéterminée.

Le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

La société sera cogérée par Monsieur Paul ROCCA et Monsieur Bruno DUVAL DE LAGUIERCE, qui exerceront conjointement les fonctions de co-gérants.

Il peut représenter la Société auprès des tiers pour tous actes entrant dans l'objet social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les associés ont dressé et signé le présent procès-verbal.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Signature des associés